

Témoignage de Brigitte R[...] (email du 04/11/2019) *

Voici mon témoignage...

Voici un peu plus de 4 ans que le diagnostic de la Maladie de Parkinson est tombé...

Comprenant vite les limites des traitements classiques (Effets secondaires invalidants et poursuite de l'évolution de la maladie) j'ai choisi de cheminer avec les médecines naturelles dans un premier temps. De ci de là, avec toute ma conscience, et un parcours du combattant cependant.

Informée à l'automne 2016 de la découverte du Pr Fourtillan grâce aux lettres 139 -142 - 144 du Pr Joyeux je me suis mise en mode attente...Je me suis également informée grâce aux explications sur le site fondsjosefa.com.

En juillet 2018 est parvenue à ma connaissance, suite à une conférence à Poitiers du Pr Fourtillan, la mise en place imminente d'un protocole pour la thérapie par les patchs (6 M-Harmalan et Valentonine) et la mélatonine.

Convaincue du bienfondé de cette recherche je me suis inscrite aux essais. J'ai été reçue en novembre 2018 à l'Abbaye, en toute simplicité et humanité. Rien d'une secte. Le gîte, la nourriture et un prélèvement sanguin (consentant) par une infirmière. Avec en plus une longue rencontre avec le Pr Fourtillan qui a aimablement et avec conviction répondu à nos questions.

A la suite de ce déplacement, j'ai pu bénéficier et recevoir chez moi une série de ¼ de patchs pendant 20 jours en janvier. Une petite amélioration de mon sommeil a pu être constatée mais malheureusement cette dose était certainement insuffisante et l'arrêt de l'approvisionnement en patchs qui a suivi n'a pas permis de poursuivre l'étude des effets du traitement.

Nous étions enfin sur le point de reprendre la thérapie en septembre lorsque l'interdiction des instances gouvernementales est tombée. L'analyse de cette décision a déjà été commentée judicieusement dans les divers témoignages...

Alors je sollicite aussi Mme Buzyn afin qu'elle mette fin aux entraves faites à ce projet médical, scientifique et humain. Celui-ci doit pouvoir se poursuivre légalement. Les effets bénéfiques observés sur de nombreux malades attestent déjà du fait que ce traitement constitue un nouvel espoir, une nouvelle avancée dans la recherche médicale pour des maladies qui à ce jour ne bénéficient d'aucun traitement de guérison.

Qu'il ne soit pas fait du serment d'Hippocrate auquel vous avez souscrit une phrase vide de réalité...

Brigitte

** Document reçu par email le 04 novembre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*